

*Acquisitions non onéreuses dans la politique documentaire patrimoniale
de la bibliothèque municipale d'Angers*

Marc-Edouard Gautier
Conservateur en chef des bibliothèques
Directeur adjoint de la BM d'Angers, chargé du patrimoine

La bibliothèque municipale d'Angers fait partie des 54 bibliothèques municipales classées. Créée à la Révolution à partir des confiscations des bibliothèques des établissements religieux d'Angers, elle présente un fonds patrimonial important :

- 2 600 manuscrits du IX^e siècle à nos jours, ou plus exactement 2600 unités de conservation de livres manuscrits et d'archives actuellement cataloguées, sans doute un peu plus de 3000 avec les collections non encore inventoriées,
- 75 000 imprimés antérieurs à 1950,
- 800 ouvrages de bibliophilie contemporaine ou livres d'artiste rares de 1893 à nos jours,
- 5 000 clichés ou plaques de verre,
- quelques centaines d'estampes.

Ces collections anciennes, rares ou précieuses sont gérées par une équipe patrimoniale assez restreinte :

- 1 conservateur,
- 2 ETP d'assistants de conservation,
- 1 ETP d'adjoint de conservation (catégorie C),

ce qui ne va pas sans poser quelques difficultés pour le traitement ou la valorisation face à des propositions de legs ou de don très volumineuses.

Signalons pour mémoire, un autre fonds patrimonial important régi par ses règles propres, le dépôt légal des imprimeurs (250 000 imprimés et 4 000 titres de périodiques reçus au titre du Dépôt légal des imprimeurs, soit environ 230 mètres linéaires d'accroissement annuel, géré par une équipe d'1 conservateur, 2 assistants et 2 adjoints). Dans un bassin de population de 270 000 habitants (agglomération comprise), ces collections patrimoniales font l'objet bon an, mal an de 6000 consultations par an dans une salle d'étude de la bibliothèque centrale du réseau angevin (9 bibliothèques, 85 ETP).

Depuis les années 1840, ces collections ont été chaque année enrichies par des dons, des legs et une fois par une dation, la dation Steuer déposée en 2002 à Angers par l'Etat. Je passerai sur les dons manuels d'un ou de quelques livres isolés faits par des auteurs ou des éditeurs

généralement en remerciement d'un service rendu par la bibliothèque lors de la préparation du livre ou, de façon plus intéressée, pour garantir une conservation publique locale de leur travail. Ce genre de petit don se retrouve chaque année dans les registres d'acquisitions de la bibliothèque.

Plus intéressants sont les quelque 80 dépôts, dons ou legs qui de 1844 à cette année ont fait l'objet d'une convention de donation ou d'un testament dont la réception a été validée en conseil municipal. Le recul du temps ou l'observation des comportements de donateurs contemporains montrent que nombre de ces acquisitions ont eu une incidence réelle sur la politique documentaire patrimoniale de la bibliothèque et que plus d'une fois elles se trouvent à l'origine d'inflexions de cette politique. De ce fait, l'acceptation d'un don ou d'un legs ne doit pas être considérée comme une opération isolée mais doit être pleinement intégrée dans une politique documentaire plus générale. A côté du souci traditionnel des testateurs ou des donateurs, qu'on pourrait qualifier d'autobiographique ou de mémoriel, consistant, avant toute chose, à laisser une trace contrôlée d'eux-mêmes, de leurs activités, de leurs œuvres, de leurs collections ou d'un événement important de leur vie, il ne faut pas négliger le souci chez certains d'entre eux, d'encourager la bibliothèque à développer dans ses collections de nouveaux types de documents ou de nouveaux thèmes échappant parfois à l'ancrage local que revêtent ordinairement les politiques d'acquisitions patrimoniales. Il y a en effet une aspiration chez certains donateurs à se faire de véritables partenaires et acteurs de l'enrichissement des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale dans l'espoir de contribuer en partie à son orientation. C'est cet aspect sur lequel je me propose de m'arrêter plus précisément.

Angers offre un bel exemple historique de ce phénomène avec un des premiers donateurs de la bibliothèque qui en a également été l'un des premiers conservateurs. François Grille, conservateur de la bibliothèque d'Angers de 1837 à 1848, avait été auparavant chef du bureau des sciences et arts au Ministère de l'Intérieur à la fin de l'Empire et sous la Restauration, poste qui lui avait permis de rencontrer la plupart des personnalités littéraires, artistiques ou scientifiques de son temps. Arrivant à la tête de la bibliothèque d'Angers, il souhaite instruire les Angevins et assurer le rayonnement de son établissement en y constituant un véritable panthéon littéraire, artistique et scientifique de ses contemporains. Pour ce faire, il offre dès 1844 sa collection de plus de 4 000 lettres autographes d'artistes, écrivains, musiciens et scientifiques du XVIII^e siècle et du début du XIX^e. Faisant jouer ses relations auprès d'éditeurs parisiens de ses amis ainsi qu'auprès des services de la censure, il obtient

également les dons de près de 150 manuscrits d'écrivains qui valent à Angers de posséder quelques importants manuscrits de Lamartine, Bernardin de Saint-Pierre ou Alexandre Dumas.

Bien sûr, cette politique d'enrichissements patrimoniaux ne put être poursuivie après sa démission en 1848, faute de relations suffisantes de ses successeurs et d'une priorité mise sur le patrimoine local. L'histoire montre cependant un effet d'entraînement remarquable de ces donations initiales des années 1840. La richesse du fonds de lettres autographes incite plusieurs personnalités angevines comme le comte de Falloux ou le prix de Rome de peinture, Jules Lenepveu à offrir quelques lettres de leurs collections à la bibliothèque. Ces dons sont assez désintéressés ; ils ne mettent que peu en valeur les donateurs et participent pleinement d'un enrichissement cohérent des collections. Ils sont cependant décisifs car ils apportent plusieurs lettres du statuaire David d'Angers, si bien que lorsque les enfants du grand sculpteur envisagent de léguer les archives de leur père à partir de 1889, ils s'orientent vers la bibliothèque municipale plutôt que vers le musée fondé par leur père ou vers les archives départementales, en constatant que la bibliothèque est l'établissement qui possède déjà le plus de lettres de leur père. Entre 1889 et 1904, les deux enfants de David d'Angers, préférant finalement donner plutôt que léguer, offrent ainsi, en plus d'une vingtaine de dons successifs, plus d'un millier de lettres et un mètre d'archives de leur père, créant un véritable fonds David d'Angers à la bibliothèque. Ce don majeur a fortement marqué la politique d'achat de la bibliothèque puisqu'entre 1934 et 2013 la bibliothèque a acheté 250 lettres ou pièces d'archives pour enrichir le fonds David d'Angers.

Une infime mais insigne partie du fonds David d'Angers a entraîné récemment le développement d'un nouveau petit axe de développement des collections. Le fonds David d'Angers conserve en effet 17 dessins d'Aloysius Bertrand prévus pour l'illustration de *Gaspard de la nuit*, ouvrage bien connu pour être le premier recueil de poèmes en prose de la littérature française, mais qui aurait dû également être le premier recueil entièrement illustré. En préparant une exposition de ces dessins en 2007, lors des 200 ans de la naissance d'Aloysius Bertrand, le constat a été fait que *Gaspard de la nuit* avait suscité depuis 1868 toute une série d'éditions illustrées dont plusieurs avaient échappé à la BnF. C'est ainsi qu'il a été décidé de constituer à Angers une collection complète de ces éditions illustrées de *Gaspard de la nuit*.

L'effet boule de neige de ces donations du XIX^e siècle ne s'arrête pas là. Elles ont fortement contribué à décider les services du ministère de la Culture à déposer à la bibliothèque municipale d'Angers en 2002 la dation de Patrice Steuer, constituée de 610 lettres de la

correspondance passive de Victor Pavie, imprimeur angevin de la première moitié du XIX^e siècle, premier éditeur notamment de *Gaspard de la nuit* en 1841. La présence de lettres des Pavie dans les fonds de François Grille et de David d'Angers, l'importance des lettres de David d'Angers dans la dation ainsi que de celles relatives à la première édition de *Gaspard de la nuit* ont été décisifs.

Cet effet boule de neige des acquisitions non onéreuses se manifeste plus encore lorsque le don ou le legs vise clairement à développer un thème ou un type de document jugé trop peu présent dans les collections. Ainsi de 1879 à 1990, ce n'est que par une succession d'acquisitions non onéreuses qu'ont été constitués les premiers fonds photographiques patrimoniaux de la bibliothèque. C'est ainsi également que la bibliothèque d'Angers a eu à gérer entre 1956 et 1979 deux dépôts et trois legs émanant d'un même cercle de musiciens angevins soucieux tout à la fois de conserver la mémoire d'une société musicale angevine créée dans les années 1880 à travers ses archives et sa collection de partitions et de créer à travers le don de leur bibliothèque un fonds d'histoire de la musique du XIX^e et du début du XX^e siècle alors mal représentée dans nos collections.

J'observe encore cette volonté à travers certains legs et dons récents en lien avec nos collections de livres d'artiste ou de bibliophilie contemporaine, relativement pauvres, à peine riches de plus de 200 exemplaires en 2008 et qui a presque quadruplé aujourd'hui. Deux Angevins, un collectionneur et un artiste qui se plaignaient ouvertement de la pauvreté de ce fonds, sont progressivement devenus – en relation avec les conservateurs – les ambassadeurs de la bibliothèque pour obtenir divers enrichissements gracieux. Le collectionneur s'est d'abord manifesté en 2008 comme exécuteur testamentaire pour la France de l'artiste américain John Franklin Koenig, fasciné par le Val de Loire : c'est lui qui a suggéré à l'artiste d'ajouter la bibliothèque municipale d'Angers dans son testament alors qu'il préparait des legs aux musées d'Angers et de Nantes. Depuis ce collectionneur a suscité trois dons significatifs d'amis artistes. La même année, le peintre et graveur Bernard Alligand, originaire d'Angers, a pris l'initiative de proposer à la Ville d'Angers la création d'un fonds autour de son œuvre bibliophilique. Soucieux que son fonds ne soit pas isolé dans nos collections, il s'attache à le contextualiser en suscitant pour Angers les dons d'amis écrivains ou artistes. C'est ainsi qu'il a suscité le don en 2011 du fonds du poète ardéchois Jean-Pierre Geay, proche de René Char, qui a fait illustrer et relier son œuvre par plus de 40 artistes. A son tour, ce dernier a suscité huit petits dons complémentaires de lettres, de livres ou de gravures de la part des artistes avec qui il avait collaboré. Peu à peu, c'est tout un cercle qui se constitue

autour des collections de bibliophilie contemporaine. Quatre ou cinq dons d'au moins 0,5 mètre linéaire à quelques mètres sont en cours de discussion.

L'intérêt que portent ces donateurs non angevins pour la bibliothèque d'Angers est évidemment divers. L'achat d'un ou de quelques livres a servi trois fois d'introduction avant d'obtenir des dons d'une valeur supérieure. La promesse en contrepartie d'une exposition à la bibliothèque est souvent décisive. Cependant, le calendrier se charge et la pratique touche à ses limites. Il est également indispensable dans ce contexte de sensibiliser ces intermédiaires et les donateurs les plus généreux à notre politique documentaire, à la logique de complémentarité des fonds s'ils ont déjà fait des dons à d'autres établissements de façon à refuser certaines propositions et à orienter le donateur vers le choix d'autres pièces plus originales. Enfin, autant par marque de reconnaissance que pour leur faire comprendre courtoisement que nos missions ne se limitent pas à leurs dons, il importe de les sensibiliser à la richesse et à la diversité de nos autres collections et projets.

Ponctuellement, un autre legs récent fait à la bibliothèque montre que les acquisitions non onéreuses peuvent être l'occasion d'élargir le choix des acquisitions patrimoniales à un cercle plus large que celui des conservateurs de la bibliothèque et d'infléchir le périmètre thématique des acquisitions. En 2012, Jacques Mallet, archéologue et enseignant d'histoire de l'art du Moyen Age à l'université d'Angers a légué à la Ville d'Angers 20 mètres linéaires de ses archives de travail ainsi que les 250 mètres linéaires de sa bibliothèque de travail constituée d'ouvrages et de revues érudits, souvent en langue étrangère. Le légateur ne précisait pas l'institution de conservation qu'il souhaitait. Le choix d'accepter le legs et de tout confier à la bibliothèque municipale s'est fait en concertation avec les conservateurs du musée et l'archéologue municipal.

On constate donc qu'une acquisition patrimoniale non onéreuse reste rarement sans suite. Au-delà des œuvres mêmes qui font l'objet du don ou du legs, leur insertion dans le reste des collections de la Bibliothèque municipale est toujours source de réorientation plus ou moins directe, plus ou moins rapide de la politique documentaire ou de la politique de valorisation. Les dons, qu'ils soient sollicités ou reçus comme par surprise, sont un véritable facteur de développement du service qui permettent d'élargir sa construction au-delà du cercle même des professionnels des bibliothèques en constituant un conseil ou comité informel d'acquisitions patrimoniales, à géométrie variable, limité à certains thèmes précis mais susceptible d'élargir l'horizon de ces acquisitions au-delà du traditionnel ancrage local.